Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 29 (1884)
Heft: 8

Vereinsnachrichten: Société des officiers de la Confédération suisse

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 06.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

1° De désigner, avant l'ouverture de la conférence, les membres du bureau de celle-ci. Elle en élira notamment, au scrutin secret, le président et les vice-présidents. Ces nominations seront soumises à la ratification de l'assemblée générale.

2° D'arrêter le règlement des séances de la conférence, ainsi que l'ordre dans lequel les divers sujets de discussion seront proposés à l'assemblée générale.

3° De statuer sur les questions qui lui seraient renvoyées par la conférence.

4° D'aviser, ainsi qu'il a été dit plus haut (art. 2), à ce que les résolutions de la conférence soient transmises aux comités centraux, et, s'il y a lieu, aux gouvernements.

ART. 10. Les procès-verbaux de la commission seront publiés dans le compte rendu général de la conférence.

Société des Officiers de la Confédération suisse.

SECTION VAUDOISE. — RÉUNION ANNUELLE DE 1884.

Le Comité vaudois avait adressé aux Sous-Sections, aux membres de la Section vaudoise et à tous les officiers de la Ire et IIe division, la circulaire ci-après datée de Lausanne, le 24 juillet 1884.

CHERS CAMARADES, — Conformément à l'article 4 du règlement de la Section vaudoise, votre Comité a fixé au dimanche 3 août prochain l'assemblée générale de la Section.

Elle se réunira à Ste-Croix, à 8 heures du matin. Le local sera fixé ultérieurement.

L'assemblée générale sera précédée d'une reconnaissance qui aura pour objet l'étude des différentes voies de communication aboutissant à Ste-Croix et du terrain avoisinant. Cette reconnaissance aura lieu le samedi 2 août.

I. *Reconnaissance.*

Les officiers qui prendront part à la reconnaissance se diviseront en cinq colonnes principales comme suit :

1re colonne. *Fleurier*—Ste-Croix. Officiers neuchâtelois et du Jura bernois : une colonne Neuchâtel---Fleurier, sous la direction de M. le colonel Sacc, à Colombier ; une colonne Chaux-de-Fonds—Fleurier, sous la direction de M. le colonel Perrochet, à Chaux-de-Fonds.

2e colonne. *Grandson*—Mauborget—Ste-Croix. Chef : M. le lieut. colonel David, à Correvon.

3e colonne. *Yverdon* - Montagny—Vuitteboeuf—Ste-Croix, y compris le sentier de Covatannaz. Chef : M. le colonel de Guimps, à Yverdon.

4e colonne. *Orbe*—Baulmes—Mont de Baulmes—Ste-Croix. Chef: M. le major Bourgeois, à Orbe.

5e colonne. *Vallorbes*—Ballaigues—route de l'Aiguillon—Ste-Croix. Chef: M. le lieutenant-colonel Rigaud, à Genève.

Les officiers qui désirent se joindre à l'une ou l'autre colonne s'annonceront au chef de la colonne avant le mardi 29 juillet.

Ils recevront du chef de la colonne des instructions ultérieures concernant le départ et l'organisation de la marche et des étapes.

Les chefs de colonne remettront au Comité, dans les huit jours qui suivront, une relation de la course effectuée, pour être communiquée au Comité central.

Le samedi, à 7 heures du soir, rendez-vous général à Sainte-Croix sur l'ancienne place d'armes près de l'église. Rapport verbal des chefs de colonne sur les reconnaissances du jour précédent.

A 8 heures, souper et réunion familière à l'hôtel d'Espagne. L'Union instrumentale de Ste-Croix a bien voulu nous assurer son concours.

II. *Assemblée générale du 3 août.*

A 8 heures du matin: Assemblée générale.

Ordre du jour: 1° Inscription des nouveaux membres.
2° Rapport du comité sur la marche de la section.
3° Rapport du jury sur les travaux de concours.
4° Etude sur un sujet militaire.
5° Propositions individuelles.

A 11 ½ heures: Banquet.

Pour le retour, les officiers qui se rendent à Yverdon trouveront les voitures nécessaires à Vuittebœuf en s'annonçant le matin à l'assemblée. Le propriétaire de l'hôtel d'Espagne s'est chargé de transporter les officiers neuchâtelois jusqu'à Fleurier.

Tenue. — Logements. — Subsistances.

La tenue pour le samedi 2 et le dimanche 3 août est la tenne de service avec casquette. Pour les reconnaissances la vareuse sans sabre.

Des cartes de fête au prix de 8 fr. seront délivrées par les soins du comité de la sous-section de Ste-Croix; elles donneront droit au souper du samedi, au logement, déjeuner et banquet.

Le prix de la carte du dîner du dimanche est de 3 fr. 50.

Le 30 juillet les chefs de colonne communiqueront par dépêche télégraphique, à M. le capitaine Ernest Paillard, à Ste-Croix, le nombre d'officiers qui sont inscrits pour prendre part aux reconnaissances.

Les officiers qui se proposent d'assister seulement au dîner du dimanche voudront bien en aviser ce même officier avant la même date.

Le programme de l'assemblée générale est organisé de manière à ce que MM. les officiers puissent rentrer au logis dans la soirée du dimanche.

Le comité exprime l'espoir qu'un grand nombre d'officiers prendront part à la reconnaissance du 2 août et espère pouvoir serrer la main à de nombreux camarades de la seconde division.

Le Comité de la Section vaudoise :

A. COLOMB, major d'infanterie, président.
G. FAVEY, lieut.-colonel d'état-major, 1er vice-président.
H. DE CÉRENVILLE, capitaine d'artillerie, 2e vice-président.
G. ROCHAT, capitaine d'artillerie, secrétaire.
Ch. VUAGNIAUX, capitaine-adjudant d'infanterie, caissier.

Par circulaire du 25 juillet 1884, le commandant de la Ire division avait avisé les officiers d'infanterie de la division auxquels s'applique l'art. 93 de la loi sur l'organisation militaire qu'il ne prescrira pas de travaux particuliers pour 1884, et que la participation à la reconnaissance des voies de communication aboutissant à Ste-Croix, qui se ferait le 2 août 1884, en tiendrait lieu et serait prise en considération pour l'avancement.

Le commandant de la IIe division a fait aussi savoir qu'il sera tenu compte, dans une équitable mesure, pour les notes d'avancement, des travaux remis sur la dite reconnaissance.

Le 2 août les reconnaissances eurent lieu conformément au programme. Vers 6 heures du soir, toutes les colonnes et sous-colonnes, au nombre de huit, se trouvaient concentrées à Ste-Croix, dont les maisons étaient élégamment pavoisées en leur honneur. A 7 1/2 heures une table d'une centaine de couverts réunissait à l'hôtel d'Espagne des officiers de trois cantons et de trois divisions charmés de se serrer la main de l'amitié.

« Ce qui donnait à cette réunion un intérêt spécial, dit la *Gazette de Lausanne,* c'est que, outre les officiers vaudois, des officiers des cantons de Genève et de Neuchâtel y prenaient part et que la reconnaissance projetée a pu être et a été ainsi exécutée en commun par des officiers de la Ie et de la IIe division (plus un de la Ve division). C'était dans ce but d'ailleurs qu'on avait fait choix comme terrain à explorer des différents passages du Jura qui conduisent à Sainte-Croix ».

La soirée familière qui suivit le banquet, animée par l'excellente Union instrumentale ainsi que par des toasts et diverses productions artistiques fort applaudis, arrosée d'un délicieux vin d'honneur

offert par la Municipalité, s'écoula rapidement au milieu de la plus grande cordialité, et la nuit était déjà assez avancée quand le vigilant major de table, M. le capitaine Mermod, donna le signal de la retraite.

Le dimanche 3 août, à 8 heures du matin, s'ouvrit, dans la charmante salle nouvelle du Conseil communal, l'assemblée générale, présidée par M. le major Colomb, de St-Prex, commandant du 3e bataillon de fusiliers. M. le capitaine du commissariat Paillard voulut bien remplir les fonctions de secrétaire, en remplacement du titulaire, empêché d'assister à la séance, ainsi que tous les autres membres du comité, sauf l'honorable président, M. le major Colomb. En compensation plusieurs officiers qui n'avaient pu prendre part à la reconnaissance de la veille étaient arrivés dans l'intervalle, entr'autres MM. les lieut.-colonels d'infanterie Rigaud, de Genève, et Muret, de Morges.

Le rapport annuel du comité sur la marche de la section et des sous-sections, lu par M. le président et le rapport du jury des concours lu par M. le colonel-divisionnaire Ceresole, amenèrent quelques discussions instructives et intéressantes. Sur les conclusions du jury, des prix de valeurs diverses furent alloués aux mémoires des sous-sections de Lausanne (classification des recrues), de Morges (manœuvres combinées), de Moudon (défense des localités). Nous reviendrons sur ces divers travaux, dont plusieurs ont une véritable valeur, ainsi que sur un mémoire traitant de l'incorporation des officiers qui a été renvoyé à l'examen d'une commission.

Vinrent ensuite les rapports verbaux sur les reconnaissances de la veille faits par les divers chefs de colonnes. En voici le résumé :

Samedi 2 août, trois colonnes commandées, l'une par M. le colonel d'artillerie Perrochet, l'autre par M. le colonel d'infanterie de Montmollin, la troisième par M. le major Hotz, sont parties du Val-de-Travers et ont reconnu les voies de communication qui de Fleurier et des Verrières par la Côte-aux-Fées, la Vraconnaz et le Chasseron, débouchent sur Ste-Croix. Avec la colonne des Verrières sur Ste-Croix par le Mont des Verrières et la Côte-aux-Fées marchaient M. le colonel-divisionnaire Lecomte et son chef d'état-major, M. le lieutenant-colonel Camille Favre, de Genève, et M. le colonel de Montmollin.

La colonne de M. le colonel Perrochet marcha par Buttes et les Bolles.

Celle de M. le major Hotz fit l'ascension du Chasseron, où elle se réunit avec la colonne vaudoise de M. le lieutenant-colonel David.

Celle-ci avait exploré la contrée dès Grandson au Chasseron et à Bullet par Mauborget, Villars-Burquin et environs.

Une autre colonne, commandée par M. le major Bourgeois, est partie d'Orbe et a reconnu le Mont de Baulmes.

Enfin une autre colonne, partie de Vallorbes, a reconnu le terrain dès Ballaigues au Mont-Suchet, au sommet duquel elle est arrivée vers 10 heures. De là, elle est redescendue directement sur la Porte de l'Aiguillon, à l'extrême frontière française, et a débouché sur Ste-Croix d'un part par les Gîtes, d'autre part par l'Auberson. Cette colonne, divisée en deux sections, était conduite par MM. les majors Favre d'Echallens, et Fazan ; M. le colonel-divisionnaire Ceresole s'y était joint.

La séance de l'assemblée générale a été terminée par une communication de M. le major Montandon, sur diverses particularités de l'entrée des troupes de Bourbaki à Ste Croix en janvier et février 1871.

Après quoi les officiers formés en cortège se rendirent, précédés de la musique de Ste-Croix, au col des Etroits, où une collation les attendait sous la fraîche feuillée, avec une ravissante vue sur le Jura français et sur nos Alpes éclairées d'un soleil radieux.

A midi nouveau banquet, servi comme on sert à l'hôtel d'Espagne, c'est-à-dire fort bien.

« Il réunissait, dit la *Gazette*, 80 officiers avec les autorités municipales de Ste-Croix et quelques anciens officiers au nombre desquels se trouvaient M. Bornand, ancien conseiller d'Etat, et M. le lieutenant-colonel Auguste Jaccard. Les paroles les plus cordiales furent échangées entre MM. les colonels-divisionnaires Lecomte et Ceresole, le colonel Perrochet, le lieutenant-colonel Camille Favre, le major Montandon et M. le syndic Addor. Des remerciements chaleureux furent adressés aux officiers, à la population et aux autorités de Ste-Croix et de nombreuses santés bues avec un vin d'honneur de qualité offert par la Municipalité.

» A 2 heures précises, les officiers se mirent en marche sabre au côté et ayant à leur tête l'excellente Union instrumentale, pour le Mont de Baulmes, dont on atteignit le sommet vers 3 heures et où l'on admira le splendide panorama de la Roche Ronde. De là, chacun redescendit du côté de chez soi, qui par Covatannaz sur Vuitteboeuf et Yverdon, qui sur Fleurier, tous emportant le souvenir le plus agréable de la réunion de la Société vaudoise des officiers de 1884. »

BIBLIOGRAPHIE

L'armée suisse en 1884. 1 album de 15 photographies coloriées, par A. v. Escher. Librairie Imer et Payot, éditeurs, à Lausanne. Prix : 15 fr.

Les 15 feuilles de cette jolie publication se répartissent en sept groupes, soit : état-major fédéral 1 feuille ; cavalerie 2 feuilles, une